



Bulletin d'adhésion 2021

Adhérent n°:

Vos Coordonnées

Nom et Prénom:

Adresse:.....

Code Postal: Ville:

Téléphone:E-mail:

En adhérant à Amaportée, j'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour la communication interne à l'AMAP uniquement.

Adhésion au projet

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur. Par ailleurs, j'accepte les règles de fonctionnement et m'engage à les respecter, ce qui inclut la participation à diverses actions au sein de l'association (aide aux distributions, aide au jardin, etc.).

Extrait du règlement intérieur

L'Amap (Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne) regroupe des adhérents autour de plusieurs producteurs respectant la charte de l'agriculture paysanne. Elle organise la vente directe de produits payés d'avance et elle est basée sur la solidarité des adhérents avec les producteurs face aux aléas climatiques et agricoles de la production. Il s'agit d'un engagement réciproque entre le producteur et l'adhérent, matérialisé par un contrat écrit, souscrit pour une saison entière.

Planning et Participation aux distributions

Le planning des distributions est consultable sur le site internet Amaportée. Pendant la saison, vous participerez 1 ou plusieurs fois à l'organisation de la distribution (*il faut arriver 1h avant si il y a des légumes à partir de mi-juin, et 10min avant sinon*). Pour cela, il vous suffira de vous inscrire sur le lien qui sera envoyé par email.

Horaires et Lieu des distributions

Les distributions ont lieu au local de l'Amap **50 rue des Anges à Viuz-en-Sallaz** (derrière la mairie) aux horaires suivants :

- Distributions sous couvre-feu à 18h : **le mardi de 16h30 à 17h30**
- Horaires normaux de distribution : **le mardi 18h à 19h30**
- certaines commandes groupées seront distribuées le **mercredi** aux mêmes horaires

Le règlement et les contrats sont disponibles sur le site : www.amaportee.fr
AMAPortée reste à votre écoute tout au long de la saison sur association@amaportee.fr

Je règle ma cotisation de 22€

par chèque à l'ordre « AMAPortée »

en espèces.

Fait à le

SIGNATURE, précédée de la mention "lu et approuvé"

Merci de déposer ou d'envoyer l'adhésion avec son règlement à :
Amaportée 50 rue des Anges 74250 Viuz-en-Sallaz.